

DECRET N° 2016-327 DU 02 JUIN 2016
portant approbation du budget prévisionnel, pour
l'exercice 2016, de l'Office Béninois de Recherches
Géologiques et Minières (OBRGM).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2014-757 du 26 décembre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Vu** le décret n° 2015-019 du 29 janvier 2015 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières et du Développement des Energies Renouvelables ;
- Vu** le décret n° 99-281 du 31 mai 1999 portant approbation des statuts de l'Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières ;
- Vu** le procès-verbal de la session du Conseil d'Administration de l'Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières en date du 15 octobre 2015 ;
- Sur** rapport du Ministre de l'Energie, de l'Eau et des Mines ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 mai 2016,

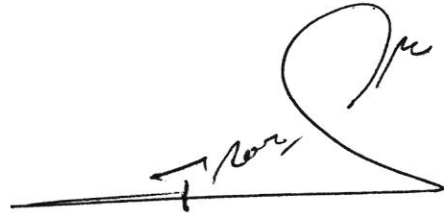
DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel, pour l'exercice 2016, de l'Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières (OBRGM) tel qu'il est annexé au présent décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.


Fait à Cotonou, le 02 juin 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la
Présidence de la République,



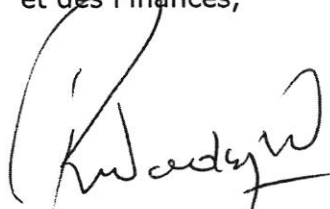
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre d'Etat Chargé du Plan et du
Développement,



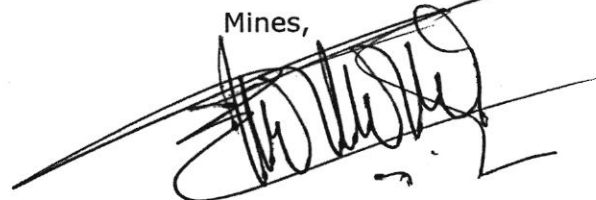
Abdoulaye BIO TCHANE

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Energie, de l'Eau et des
Mines,



Dona Jean-Claude HOUSSOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 MESGPR : 2 MEPD : 2 MEF : 2 MEEM : 2 AUTRES
MINISTERES : 17 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCPC-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3
UAC- ENAM - FADESP 3- UNIPAR - FDSP 2 JORB 1.-